

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 3986

présenté par

M. de Courson, M. Jean-Louis Bricout, M. Taupiac, M. Colombani, M. Acquaviva, Mme Bassire,
M. Castellani, M. Guy Bricout, Mme Descamps, M. Favennec-Bécot, Mme Froger,
M. Lenormand, M. Mathiasin, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Pancher,
M. Panifous, M. Saint-Huile et M. Warsmann

ARTICLE 9

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« cadre »

le mot :

« dispositif ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement rédactionnel vise à remplacer le mot: "cadre" par le mot "dispositif" plus précis s'agissant de la mise en oeuvre des diagnostics modulaires.